

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

DELIBERATION n° 2012/01/10-01

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 10 janvier 2012, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

*Vu le Code de l'Education, et notamment ses articles L. 712-3, relatif au conseil d'administration de l'Université, et L. 719-3, relatif aux personnalités extérieures,
Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille, adoptés par l'assemblée constitutive provisoire en sa séance du 14 octobre 2011,*

DECIDE :

OBJET : APPROBATION DES PERSONNALITES EXTERIEURES

Conformément aux statuts de l'Université, la liste de cinq personnalités extérieures est approuvée par le conseil d'administration. Il s'agit de :

- M. Christophe MASSE, Vice-Président du Conseil Général des Bouches-du-Rhône,
- Mme Catherine HUSSON-TROCHAIN, Première Présidente de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence,
- M. Jean-Paul SEGADE, Directeur Général de l'AP-HM,
- M. Jean-Marie d'ASPE, Directeur Régional de Véolia, Vice-Président de la Chambre du Commerce et de l'Industrie Marseille-Provence,
- M. Jean-François BIGAY, Président de la Mission de Développement Economique Régional, ancien Président Directeur Général d'Eurocopter.

Cette délibération est adoptée par 16 voix pour, 5 voix contre et 1 abstention.

Par ailleurs, le conseil prend acte de la nomination de trois personnalités extérieures désignées par les collectivités territoriales pour être membres du conseil d'administration. Il s'agit de :

- M. Bernard MOREL, représentant le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- Mme Catherine GINER, représentant la Ville de Marseille,
- Mme Danielle SANTAMARIA, représentant la Communauté du Pays d'Aix.

Membres en exercice : 22

Quorum : 11

Présents et représentés : 22

Fait à Marseille, le 10 janvier 2012

Yvon BERLAND

